

Urbanicom : une référence pour l'urbanisme commercial

Les élus des chambres de commerce qui siègent en CDEC ont dorénavant accès à une impressionnante base de données qui va les aider à affiner leurs avis techniques.

C'est de toute évidence la plus complète des bases de données jamais créées en France dans le domaine de la distribution. Mi-octobre, l'ACF-CI, l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie, a annoncé s'être dotée d'un outil informatique particulièrement innovant : un extranet baptisé Urbanicom. Son but : permettre la consolidation au plan national de l'ensemble des dossiers qui transitent par les CDEC.

On le sait, les commissions départementales d'équipement commercial ont pour vocation l'instruction puis l'autorisation, ou le refus, des demandes présentées par les enseignes pour créer ou agrandir des magasins de plus de 300 m², le seuil défini par la loi Raffarin de 1996. Au sein des commissions, les votants sont au nombre de six. Le représentant de la

chambre de commerce (CCI) est l'un d'eux. L'objectif d'Urbanicom est de mettre à la disposition des élus consulaires des éléments d'appréciation les plus fiables possible pour les aider à affiner, en parfaite connaissance de cause, les avis techniques qu'ils sont amenés à prononcer. L'outil auquel ils ont dorénavant accès est très ergonomique et autorise une consultation extrêmement approfondie de l'intégralité des dossiers mis en ligne.

Des données réservées aux élus des CCI

« Grâce à cet extranet, il devient possible de confronter les données économiques prévisionnelles des demandeurs aux statistiques obtenues à partir de l'ensemble des demandes récentes de l'enseigne sur tout le territoire », explique Laurent Déré, directeur d'Urbanicom.



→ Urbanicom est un extranet réservé aux CCI. Grâce à cet outil, les élus consulaires vont disposer d'un historique fiable sur les enseignes.



com. C'est lui qui, dans la Drôme, en 1999, a eu l'idée de concevoir cette méga base de données. Pour l'instant, Urbanicom inclut les données de 139 des 150 CCI hexagonales. Ses statistiques recensent près de 12 000 dossiers représentant des demandes pour plus de 13 millions de mètres carrés. D'ici la fin du premier semestre 2006, l'intégralité des CCI hexagonales devrait être connectée au serveur.

La consultation de l'extranet est pour l'heure réservée aux élus et

techniciens des différentes CCI. À date, il n'est pas prévu de commercialiser ces données. Pourtant, nul doute que les services expansion des enseignes seraient très intéressés par un accès à cette base. Elle recèle en effet une véritable mine de renseignements. À commencer par les données qui accompagnent les verdicts délivrés par les CDEC : nombre de dossiers présentés, autorisés, refusés ; surfaces concernées ; concordance avec les avis rendus en appel par la CNEC, la commission nationale. Les consolidations statistiques permises par Urbanicom vont même bien au-delà. Elles incluent des renseignements aussi variés que les chiffres d'affaires des magasins, leur nombre d'employés, les taux d'emprise, les CA/m², etc. Autant de détails extrêmement précieux pour qui voudrait affiner son marketing de site. ♦

Bertrand Gobin

→ Les CCI ont élaboré une base de données qui recense tous les dossiers passés en CDEC. Surfaces autorisées, ouvertures, chiffres d'affaires : une vraie mine de renseignements.

